

SOMMAIRE

EDITO

Commémoration

Bibliothèque

Rentrée

Centre de Loisirs

Associations sportives

Distribution de Masques

Zoom sur... Un métier

Informations municipales

EDITO EDITO |



Chères Margueritaises, chers Margueritais,

Après bien des difficultés et du retard dus à la pandémie du COVID-19, l'état a autorisé l'installation des conseils municipaux élus au 1er tour le 15 mars 2020. A Ste Marguerite sur Duclair, notre conseil municipal d'installation a eu lieu lundi 25 mai. L'ancien conseil a donc « joué » les prolongations, mais nous avons bien évidemment, poursuivi le travail communal en partenariat entre les futurs ex et futurs élus. L'organisation de votre nouvelle municipalité va désormais pouvoir se mettre en route.

C'est avec beaucoup d'émotion et de plaisir que j'ai été élue maire. Je mesure la confiance que vous m'avez accordée et les responsabilités qui désormais m'incombent.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous remercier de votre confiance lors des élections du 15 mars.

Mais, je ne suis pas seule... Avec les adjoints, les conseillers délégués et l'ensemble du conseil municipal, nous allons ensemble travailler pour Ste Marguerite.

Mais, nous ne serons pas seuls... Nous pensons que nous réfléchissons mieux à plusieurs.

En réunion du mardi 2 juin, nous avons voté le renforcement de la participation citoyenne des Margueritaises et des Margueritais dans de nombreuses commissions. Un tableau récapitulatif dans ce flash info vous permettra, si vous le souhaitez, d'identifier les commissions qui vous sont « ouvertes ».

En cas de surnombre pour les places à pourvoir, le conseil municipal arbitrera afin d'assurer l'équilibre de chaque groupe.

Cette période est dense en actualités et décisions à prendre, notamment, pour les activités liées aux loisirs des enfants, à l'école, aux associations.

C'est avec confiance mais aussi vigilance que nous accompagnons la reprise progressive de l'ensemble des secteurs impactés par la crise sanitaire. Notre priorité reste la sécurité de tous.

Cette période de confinement a bousculé nos habitudes, nous avons pris le temps, le temps de marcher en famille, d'aller en vélo acheter de bons produits chez nos artisans locaux, de papoter avec nos voisins... Pourvu que ça dure ! Ce sont bien les seuls bons moments à retenir.

Et pour conclure : MERCI aux bénévoles mobilisés pour des actions de solidarité pendant le confinement, MERCI de votre vigilance pour nos aînés.

Ensemble, je nous souhaite bonne route... et surtout, prenez soin de vous !

Très chaleureusement
Astrid LAMOTTE
Madame la Maire

DIRECTRICE DE LA
PUBLICATION :
ASTRID LAMOTTE

COMITE DE RÉDACTION :
COMMISSION CULTURE ET
COMMUNICATION

MISE EN PAGE :
DELPHINE LOUVET

Impression : Mairie
Tirage : 860 exemplaires

LE 8 MAI

Commémoration du 8 mai dans le recueillement et le confinement en présence du président des anciens combattants M. Duffros.



BIBLIOTHÈQUE

LE «PRÊT À EMPORTER» LA FORMULE DRIVE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Afin de respecter les consignes sanitaires préconisées pour la réouverture des bibliothèques, le service a été adapté.

La bibliothèque vous accueille sur rendez-vous le mercredi de 14h à 18h et le vendredi de 14h à 17h.

"Dépôt-minute"

Depuis le 3 juin, vous pouvez rendre vos documents sans rendez-vous. Vous les déposez dans la caisse mise à disposition dans le hall du centre socioculturel.

Les livres restitués sont mis en quarantaine pendant une semaine et nettoyés.

Vous pouvez réserver des documents ou vous laisser surprendre par les Packs Découverte (des sélections-surprises pour les enfants et pour les adultes !).

Réservation des créneaux de rendez-vous par mail ou par téléphone au 02 35 37 46 12

TOUT NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA BIBLIOTHÈQUE



DES NOUVEAUTÉS À LA BIBLIOTHÈQUE



LE CLUB DE LECTURE

Retrouvez le compte-rendu du dernier club de lecture sur le site internet de la bibliothèque !

=> MABIB.FR/BIBLIOTHEQUE-MICHEL-BOURDAIS

ÉCOLES

L'école élémentaire Jacques-Yves Cousteau s'apprête à accueillir progressivement plus d'enfants.

Voici le calendrier de réouverture prévu :

Mardi 2 juin : ouverture d'une classe pour les élèves en difficultés avec le téléenseignement (sur sollicitation des enseignantes)

Lundi 8 juin : réouverture de la classe des CP à mi-temps comme pour les CM2

Lundi 15 juin : réouverture de la classe de CE1 envisagée (à confirmer)

La scolarité des enfants continue de fonctionner sur le principe du volontariat des parents.

Pour respecter les mesures sanitaires, les places à la cantine sont limitées, merci aux parents qui peuvent assurer le repas du midi de leur(s) enfant(s) afin de réserver les places aux parents qui travaillent.

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction des consignes sanitaires nationales. Vous serez tenus au courant en cas de changement.

À NOTER

Fermeture de la bibliothèque du 25 juillet au 10 août inclus

CONCOURS DE DESSIN "DESSINE TA MAMAN, DESSINE TON PAPA"

Pour célébrer comme il se doit la fête des mères et la fête des pères, la bibliothèque te propose de faire un beau dessin de ton papa ou de ta maman et de nous l'envoyer. Les plus belles œuvres seront récompensées !!

Envoyez vos dessins -jusqu'au 21 juin- sur la boîte mail de la bibliothèque biblicom.smsd@gmail.com ou venez les déposer pendant les permanences.

N'oubliez pas d'indiquer les nom et prénom de votre enfant et son âge. Merci de préciser si vous acceptez que son dessin apparaisse dans la Galerie Photos du site internet de la mairie.

**Concours ouvert à tous !
Il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la bibliothèque pour participer.**

Une récompense sera attribuée aux cinq plus beaux dessins :

-un livre + ta carte de bibliothèque personnalisée

- Pour chaque participant :

-ta carte de bibliothèque personnalisée



Décision prise en concertation entre la municipalité, les directrices des écoles et des représentants des parents d'élèves



CENTRE DE LOISIRS ÉTÉ

Pour l'été 2020, l'accueil de loisirs reçoit les enfants de Sainte Marguerite et Epinay sur Duclair à partir de 3 ans jusqu'à 11 ans du 06 juillet au 31 juillet 2020 de 8h à 17h30.

Le tarif est de 11€ la journée et les inscriptions se font à la semaine.

Au vu de la crise sanitaire, un protocole est mis en place pour le centre de loisirs. Pour le respecter, l'effectif du centre de loisirs sera réduit et les inscriptions se feront en 2 fois.

>> Du 15 au 21 juin, les inscriptions seront ouvertes seulement aux enfants prioritaires.

>> A partir du 22 juin, pour toutes les autres familles.

Virginie GILLON

Voici les permanences d'inscriptions :

>> Les 15 et 16 juin de 10h à 11h et de 16h30 à 19h et le 17 juin de 10h à 16h pour les enfants prioritaires

>> Les 22 et 23 juin de 10h à 11h et de 16h30 à 19h et le 24 juin de 10h à 16h pour les autres familles

Il est possible aussi de prendre rdv si vous ne pouvez pas vous déplacer sur les heures de permanences.

Inscriptions et renseignements auprès de Virginie Gillon au Centre Socioculturel (1er étage)



Tél. : 02.35.37.46.12
Mail : enfance.smsd@gmail.com



Centre de loisirs de Sainte Marguerite sur Duclair

Dossier d'inscription téléchargeable sur le site internet de la commune

FOOTBALL

Le club de football de Sainte Marguerite sur Duclair recherche des joueurs pour ses équipes matin et vétérans.

Renseignements auprès de M. Lepareux au 06 23 67 01 27

A.M.S. PONGISTE

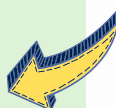
La reprise pour bientôt...

La reprise de nos activités n'est pas encore programmée par les autorités compétentes, et pourtant ce n'est pas l'envie qui nous manque d'échanger quelques balles dans la bonne humeur.

La date du 2 juin a été annoncée, mais nous attendons la confirmation ainsi que les conditions d'accès à cette reprise. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

D'ores et déjà nous réfléchissons à l'organisation de la saison 2020/2021, si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter ou renseignez-vous auprès de l'un de nos membres. (Conditions d'entraînement, adhésion, etc...)
Adresse messagerie : pongiste.ams76480@orange.fr

Didier HERVIEU
Président



RUGBY

Les joueurs du RC3A souhaitent rechausser les crampons !

Mercredi 19 Mai, nous avons reçu de la FFR un protocole à suivre pour respecter les distanciations et ainsi retrouver la forme au plus tôt.

Différentes phases, avec d'abord une pratique individuelle (avec respect des distances), puis un retour vers les passes, et le jeu enfin !

Pour cela, nous vous invitons à nous rejoindre, pour pratiquer cette phase de remise en forme, en respectant les distances, chacun avec sa bouteille d'eau bien identifiée.

Vous pourrez retrouver un ventre presque plat après avoir lézardé dans vos canapés ! Tout cela à l'extérieur, pour parfaire le bronzage ;-).

Ensuite, nous suivrons les consignes de la FFR pour un retour vers la pratique du rugby touché.

C'est ouvert à tous et toutes, enfants, parents, grands-parents, le Mercredi à 18H30 environ.

Pour plus de renseignements consultez notre page Facebook : Rugby Club des 3 Abbayes.

Par ailleurs, nous souhaitons poursuivre l'aventure de l'école de rugby, des organisations sont en cours avec la Ligue de Normandie, nous vous tiendrons informés!

Nous vous attendons!

Pour le RC3A.
Nicolas SIMON
Secrétaire

Des couturières très utiles

Nous remercions toutes les couturières (bénévoles) qui ont répondu à l'appel de la mairie pour la confection de masques respectant les normes AFNOR. Toutes ces bénévoles ont permis notamment de doter en masques les 15 assistantes maternelles de notre commune. Distribution assurée par Mme Réjane SERY.

distribution de masques aux assistantes maternelles



CORONAVIRUS

NUMÉRO GRATUIT D'INFORMATION

7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Appelez le 0800 130 000

L'appel est gratuit.

À DÉCOUVRIR

MÉMO COVID
les gestes barrières

MÉMO DES AIDES
SOCIALES
onglet CCAS

SUR LE SITE DE LA MAIRIE

Don de masques FFP2 aux professionnelles de la santé de la maison paramédicale.

Anne Moal, Delphine Monchy,
les psychomotriciennes,
Anne-Sophie Grognet, la sage-femme,
Fabienne Baillard et Suzanne Varin,
les orthophonistes.



PROLONGATION
VOUS POUVEZ
VOUS INSCRIRE
JUSQU'AU 15 JUIN

ZOOM SUR... CORINE FÉLICITÉ ET SON MÉTIER DE COUTURIÈRE

Certains d'entre vous connaissent probablement déjà Corine Félicité. Elle tient depuis 18 mois un atelier de couture à Duclair.

Elle habite Sainte Marguerite sur Duclair depuis 35 ans et se mobilise régulièrement dans la vie de la commune. Elle proposait il y a quelques années déjà des cours de couture à Ste Marguerite.

Pendant le confinement elle a fait don à la commune de 50 masques qu'elle a confectionnés aux normes AFNOR avec du tissu adapté.

C'est avec sourire et compétence qu'elle vous accueille dans son atelier : en plus des retouches, elle propose ses créations personnelles : sacs à dos, cabas, sacs à main, etc.. Elle confectionne sur commande les sacs de vos rêves !! Passez la voir...



<https://www.facebook.com/pg/createlier76480>



L'Atelier de Corine est ouvert
du mardi au vendredi
de 9h30 à 18h00
et le samedi de 9h30 à 12h00

*(pour le trouver c'est simple :
près de l'église de Duclair
dans la rue qui descend vers le bac)*



L'agenda sera consultable sur le site de la mairie dès que les rassemblements seront possibles.

Le prochain
FLASH INFO
paraîtra fin août

H O R A I R E S D ' É T É

MAIRIE

Tél. : 02 35 37 52 13

mairie-sg-ste-marguerite-sur-duclair@wanadoo.fr

www.saintemargueritesurduclair.fr

HORAIRE

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI DE 14H À 17H30

MERCREDI ET SAMEDI DE 9H À 12H

FERMETURE DE LA MAIRIE LES SAMEDIS EN JUILLET ET AOÛT



INFORMATIONS MUNICIPALES

Lundi 25 mai, c'est avec une certaine émotion que Patrick SIMON, le Maire sortant, a remis l'écharpe tricolore à Astrid LAMOTTE et lui a confié les clés de la mairie.

Astrid LAMOTTE succède donc à Patrick SIMON qui a exercé 3 mandats de maire à Ste Marguerite sur Duclair. Elle l'a remercié chaleureusement pour son implication et sa bonne gestion des affaires de la commune.

Puis, le conseil municipal du 2 juin a installé les commissions municipales et les comités consultatifs. Ces groupes de travail permettent de prendre les meilleures décisions dans l'intérêt de la commune.

Les commissions municipales sont composées exclusivement d'élus, quant aux comités consultatifs ils sont composés d'élus et de membres non élus. L'objectif de la municipalité est de développer la participation citoyenne.



Présentation du nouveau conseil municipal :

Astrid LAMOTTE : Maire

Sébastien PONTY : Premier adjoint (Vice-président : gestion salle polyvalente- sports – associations – urbanisme – animation – gestion des cérémonies)

Réjane SERY : Deuxième adjointe (Vice-présidente : baux communaux – école – jeunesse – cantine)

Jean-Marc LUCE : Troisième adjoint (Vice-président : Travaux – construction – entretien - cimetière)

Dominique HERVIEU : conseillère municipale déléguée (Vice-présidente : Budget – culture et communication)

Germain BUQUET : conseiller municipal délégué (Vice-président : activité économique - travaux-construction-entretien)

Nelly BABOIS : conseillère municipale (Vice-présidente : cadre de vie – environnement / représentante à la SEMVIT)

José SARAIVA : conseiller municipal (Suppléant ADECO – sécurité données numériques)

Lucie GUICHARD : conseillère municipale (Vice-présidente : conseil municipal des jeunes)

Raymond GABRIEL : conseiller municipal (Vice-président : école – jeunesse – cantine)

Caroline CASTEL : conseillère municipale (Vice-présidente : conseil municipal des jeunes)

Sven ULRICKSON : conseiller municipal (Titulaire ADECO - sécurité données numériques)

Véronique BELVAL : conseillère municipale (Représentante au C.N.A.S)

Jean-Claude LECOMTE : conseiller municipal

Christèle MILLION : conseillère municipale (Vice-présidente : santé – handicap – sécurité – solidarité)

Joël THOMAS : conseiller municipal

Juliane GUELODE : conseillère municipale

Patrice ROGER : conseiller municipal (Correspondant défense)

Martine ANQUETIL : conseillère municipale

(Voir le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 2 juin 2020 pour le détail des commissions).

→ **Si vous souhaitez participer à un comité consultatif, merci d'adresser votre candidature en Mairie au plus tard le 15 août, en précisant l'intérêt que vous avez pour le domaine concerné.**

Comités consultatifs	Membres non élus possibles
Gestion salle polyvalente/sport/ associations	2
Travaux (construction-entretien-voirie-signalétique)	2
Cimetière	1
Urbanisme	1
Baux communaux	2
Ecole-cantine-jeunesse	2
Culture et communication	2
Animations – gestion des cérémonies	2
Cadre de vie – environnement	2
Santé – handicap – sécurité – solidarité	1
Activité économique	1

**Comités participatifs
auxquels
vous pouvez candidater.**

DANGER AU BOIS DES MONTS

Le sol est devenu instable et de nombreux arbres morts sont prêts à tomber, aussi, nous vous prions de ne pas laisser vos enfants jouer sur le site en attente d'une solution.
Merci de votre compréhension.

Jean-Marc LUCE
Adjoint au Maire

SUBVENTION ENSEIGNEMENT MUSICAL

Les familles margueritaises dont un ou des enfants ont suivi un enseignement musical et/ou une formation de danse au sein du conservatoire du Trait peuvent bénéficier d'une subvention communale. Pour prétendre à cette aide vous devez apporter les justificatifs de paiements à la mairie pour le 30 juin 2020 dernier délai. Joindre un RIB ou RIP pour toutes les demandes.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes et les jeunes femmes nés en avril, mai et juin 2004 doivent obligatoirement se faire recenser en mairie avant le 30 juin 2020. Il est rappelé que chaque jeune doit conserver son attestation de recensement puisqu'il ne pourra pas être délivré de duplicata.

Le secrétariat

LOCATION SALLE POLYVALENTE

En raison de la crise sanitaire actuelle, nous décalons la location de la salle courant septembre.

BRUITS DE VOISINAGE

Arrêté relatif à la lutte contre le bruit de voisinage dans le département de la Seine-Maritime.

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h

Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Le secrétariat